

Commune de MONTAGNY LES LANCHES : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
H	<p>Au Sud de la RD170 (point côté 535 m), à l'Est de l'A41 Une zone humide composée principalement de phragmites et bordée de bosquets de saules occupe la dépression.</p> <p style="text-align: right;"><i>Base de données de la DDAF Cf. Photographie Montigny-EH1</i></p> <p>Plus au Sud, dans la même dépression, une autre zone humide s'est développée.</p>	Faible	Zone humide	1
H	<p>Les Grands Crêts Cette zone humide possède une flore très riche : des espèces protégées (dont l'Orchis laxiflora, unique station départementale), en en listes rouges et d'intérêt local ont été recensées. On y trouve de nombreux oiseaux. En revanche, son intérêt hydraulique reste limité en raison du remblaiement d'une grande surface au Nord-Est qui réduit la capacité de stockage des eaux de la zone. Cette dernière peut cependant assurer l'épuration des flux hydriques chargés en nitrates et phosphates d'origine agricole provenant des prés et cultures situés en amont.</p> <p style="text-align: right;"><i>Base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	2
H	<p>Au Sud-Est de Laydevant Ce marais, drainé sur son pourtour, a été aménagé en plusieurs bras d'eau par les chasseurs. Il occupe une vaste cuvette imperméable avec une grande capacité de stockage de l'eau. La partie Nord est constamment en eau, au moins pendant l'hiver et le printemps. Cette configuration permet l'implantation de très nombreuses espèces de fleurs dont des espèces protégées, en liste rouge et d'intérêt local. Par ailleurs, de très oiseaux inféodés au milieu ou migrateurs y vivent. Le rôle hydraulique de ce marais est aussi important, avec l'alimentation de deux ruisseaux, l'un qui s'écoule vers le Sud (le ruisseau des Eparis, affluent du Chéran) et l'un qui s'écoule vers le Nord le long du remblai d'autoroute (affluent du Fier).</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Base de données de la DDAF Cf. Photographie Montigny-EH2</i></p>	Moyen Faible	Marécages	3

H	Les Grands Crêts, à l'Est de la RN 201 Une petite zone humide s'est développée le long de la route, stockant les eaux pluviales de la route et des surfaces imperméabilisées voisines.	Faible	Zone humide	4
H	Le Prébion, au Sud du point côté 595 m Une petite zone humide occupe une dépression, au milieu de cultures céréalières. Elle présente de forts intérêts au niveau de sa flore et sa faune. Elle joue un rôle dans l'épuration des eaux chargées en fertilisant et pesticides agricoles. Un exutoire a été mis en place en direction du hameau de Laydevant puis du marais "Laydevant Sud-Est" : tuyau de faible diamètre, qui permet l'évacuation du trop plein d'eau. En 1998, le remblaiement des extrémités Ouest et Est, réalisé par l'exploitant agricole dans un souci de confort de travail, avaient été stoppés suite à une procédure "Police de l'eau" menée par la DDAF, afin de conserver l'existence de la zone humide. <i>Cf. Base de données de la DDAF</i>	Faible	Prés	5
H	Avulliens Un étang a été creusé aux abords d'une ferme d'élevage, au Sud du chef lieu, pour irriguer les champs cultivés. Aujourd'hui, son rôle est plutôt touristique avec l'auberge voisine.	Fort	Etang	6
T G	Au Sud de Crévion Un petit ruisseau a creusé son lit, formant un thalweg étroit et déstabilisé sur ses pentes boisées, d'où quelques signes de glissements ça et là.	Fort Fort	Thalweg boisé	7
T G	Pintolly Quelques ruisseaux tendent à creuser leur lit dans des terrains géologiques sensibles, favorisant l'apparition de thalwegs boisés, profonds et très souvent déstabilisés en raison d'une brutale rupture de pente (arbres penchés, affouillement de berges, quelques loupes de glissements). Aucun glissement n'a été observé en dehors de ces thalwegs.	Fort Fort	Thalweg boisé	8